

Ecole élémentaire Morel de Vindé **Conseil d'école du mardi 06/11/2018**

Présents

Ecole	Directeur Enseignants	M. Courtade Mmes Artopoeus, Delacroix, Déplacé, Dormoy, Dussart, Ecolasse, Gicquel, Kerhervé, Sassier-Ley, Maudet MM. Buron, Rosset
Mairie	Maire adjoint Conseiller municipal	Mme Triniac M. Gonzalez
DDEN		Mmes Desfeuillet
Parents	En avant Morel	<u>Titulaires</u> : Mmes Afonso, Bockel, Chassagne, Decencière, Lefebvre, Martinot, Plet MM. Attar, Duplessy, Raffin

Excusés

Inspecteur de l'Education nationale Enseignants	M. Mourgues Mmes Bain, Giner, Guingouain, Savoyini, Vigneau M. Richeton
--	---

1) Bilan rentrée 2018

L'effectif de rentrée était de 359 élèves.

A ce jour, 360 élèves sont inscrits : deux radiations et trois inscriptions depuis la rentrée.

Pour la rentrée 2019, l'école accueillera potentiellement 55 élèves de GS de la maternelle Morel de Vindé et radiera 80 élèves de CM2. La balance de moins 25 élèves, non favorable au maintien de la 14^{ème} classe, devra toutefois être ajustée avec les radiations et les inscriptions qui seront connues entre juin et septembre 2019.

Pour préparer la rentrée suivante, la structure de l'école est décidée lors d'un conseil des maîtres.

La répartition des élèves est faite en conseil de cycles. La priorité est de créer des classes homogènes.

2) Projet d'école

Olympiades

Bilan très positif pour les Olympiades du 16/10/2018.

Nous remercions tous les parents qui ont contribué au succès de cette action du projet d'école.

A leur tour, les parents remercient l'équipe enseignante pour son engagement.

FestiMorel

FestiMorel se déroulera samedi 15 juin 2019.

Malgré le passage à la semaine de 4 jours et donc la suppression des TAP, tout a été organisé afin que le temps d'activité périscolaire permette de présenter une « comédie musicale ».

Rallyes lecture et rallyes maths

Les dates n'ont pas encore été définies

3) Evaluations CP et CE1

Les évaluations CP et CE1, mises en place par le Ministère de l'éducation nationale, ont été passées par les élèves du 24 au 28 septembre 2018.

Evaluations CP

L'objectif de ces évaluations nationales est de fournir aux enseignants, pour chacun de leurs élèves, des points de repères fiables sur certaines de leurs capacités cognitives fondamentales, afin d'apporter le plus rapidement une réponse pédagogique appropriée aux difficultés qu'ils pourraient rencontrer.

Un bilan à mi-année scolaire permettra d'apprécier la progression des élèves, dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération.

Evaluations CE1

Elles constituent des repères permettant aux enseignants de disposer d'un bilan à l'entrée en CE1 sur les compétences liées à la lecture, l'écriture et la numération. Il s'agit d'une aide à l'organisation des apprentissages de l'année de CE1.

La communication des résultats sera faite aux familles par les enseignants.

Pour chaque élève, un document comprenant une explication sur les tests et des résultats par domaines détaillés sera remis aux parents.

4) Dispositif école et cinéma

La mairie de La Celle Saint-Cloud a proposé que le cinéma de la ville devienne cinéma partenaire du dispositif Ecole et cinéma.

Les enseignants de l'école ont répondu favorablement à cette proposition, qui présente l'avantage de se rendre au cinéma sans avoir recours à des frais coûteux de transport, et se sont donc engagés dans ce dispositif.

Ecole et cinéma est un parcours culturel articulé autour de trois films par cycle, projetés en salle de cinéma sur le temps scolaire, et qui s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève.

5) Coopérative d'école

A l'issue de l'exercice 2017/2018, la coopérative de l'école présentait un solde créditeur de 8233,20 €.

La participation des familles qui s'élevait à 5 460,00 € a été intégralement reversée aux coopératives de classe.

Les achats de biens durables (matériel de sonorisation, CD, matériel kermesse) représentaient un montant de 2 473,53 €.

6) Vitrines de Noël

Les parents seront invités à découvrir les vitrines de Noël jeudi 20 décembre 2018.

7) Kermesse

La kermesse aura lieu mardi 02/07/2019.

8) Temps périscolaire

Nouveaux horaires d'étude

Les parents auraient souhaité une meilleure communication de la part de la mairie sur les nouveaux horaires d'étude (fin de l'étude à 18h00 et non plus 17h30).

La mairie réfléchit à la mise en place d'une garderie de 16h30 à 17h00 pour l'année scolaire 2019/2020, ce qui entraînerait un poste d'animateur supplémentaire.

Il est rappelé que les horaires d'étude doivent être scrupuleusement respectés : aucun élève ne peut être récupéré entre 16h30 et 18h00.

Inscriptions temps périscolaire

L'accueil des élèves sur le temps périscolaire dans toutes les structures de la ville a augmenté de 18%.

La mairie de la Celle Saint-Cloud réfléchit à améliorer le processus d'inscription aux activités périscolaires et a donné une meilleure lisibilité sur le site internet de la mairie pour les places disponibles.

Nouveau centre de loisirs

Tous les lots du deuxième marché qui avait été lancé ont été pourvus.

La validation sera donc faite au prochain conseil municipal.

La mise en place du chantier devrait avoir lieu aux vacances de Noël pour une ouverture prévue à la rentrée 2019.

Ce projet de construction va permettre des aménagements d'accessibilité du gymnase.

Semaine des parents à la cantine

Elle aura lieu du 17 au 22 décembre 2018.

Les parents invités seront accueillis à partir de 11h15 par Maïlys Cointe, directrice du temps périscolaire pour l'élémentaire Morel de Vindé.

M. Courtade souhaite que ce ne soit pas les mêmes parents qui participent chaque année à cette semaine.

La mairie rappelle que le questionnaire doit être établi par les parents.

9) Classes de découvertes

Les enseignants de CM2 ont émis le souhait d'une classe de découvertes avec une thématique sport et milieu marin.

Le prestataire retenu à l'issue du marché devrait être connu à partir du 13 novembre prochain.

Les tarifs appliqués seront votés lors du conseil municipal du 20 novembre 2018.

Mme Ecolasse a le projet d'une classe de découvertes anglais.

Mme Savoyini (avec sa classe de l'école Pasteur) et M. Buron souhaitent organiser une classe de deux jours sur le thème de la vie au Moyen-âge.

M. Courtade rappelle que les classes de découvertes sont soumises aux avis du directeur, de l'inspecteur de l'éducation nationale et du directeur académique du département d'accueil et enfin à l'accord du directeur académique du département d'origine.

10) Sécurité

M. Courtade a rappelé à la gardienne de l'école de ne pas oublier de donner un badge « visiteur » aux personnes extérieures à l'école qui se présentent à la loge.

Lors de son absence de sa loge, elle veillera à demander l'identité et la raison de sa visite à la personne qui sonnera à l'interphone avant de déclencher à distance l'ouverture du portail.

11) Ménage

Un nouvel appel d'offre sera lancé pour mai 2019, date de renouvellement du marché. La mairie de la Celle Saint-Cloud réfléchit à modifier le descriptif des prestations qui seront demandées lors d'appel d'offre.

12) Travaux

Mme Triniac transmettra au maire adjoint en charge de la voirie la demande de réfection de la chaussée de la sente des Petits Bois.

Travaux de peinture réalisés pendant l'été 2018: bureau de direction, deux salles de classe (Mme DEPLACE et M. RICHTON), toilettes du 2^{ème} étage.

13) Photo de classe

Le photographe de l'année scolaire dernière n'a pas donné toute satisfaction.

M. Hardy et M. Courtade en consulteront d'autres.

14) Règlement de l'école

Le règlement est voté à l'unanimité.

Marie-José LEFEBVRE



Secrétaire de séance

Georges COURTADE



Directeur